

Image not found or type unknown



Protéger mon héritage en cas de séparation ou de décès

Par **magbeline**, le 12/11/2014 à 21:11

Bjr, quand mes parents vont décéder je vais recevoir un héritage, que devient mon héritage en cas de séparation avec mon mari, nous sommes mariés sans contrat de mariage. Et je voulais savoir aussi si je décède avant mon mari que devient mon héritage (argent placé sur un cpte à part à mon nom. Pas sur un cpte commun) je voudrais que cet argent revienne à ma fille et non à mon mari. par avance merci